Mont Aurélien

De Topo Paralpinisme



Sommaire

- 1 Caractéristiques
- 2 Remarque
- 3 Accès: 1h00
- 4 Remarque

Caractéristiques

• Lieu : face nord du mont Aurélien à proximité du village de Pourcieux prés de saint Maximin

• **Hauteur** : 100 mètres

Altitude : 870 mMatériel : rien

• Posé : technique sur la piste en contre bas

• **Première** : Marc Brochetto et Benoît Paquet 11 mai 2012

Remarque

Belle vue sur le département des Bouches du Rhône situé à 4 km

Accès: 1h00

Se rendre au lieu-dit des Tuilières, traverser le hameau jusqu'en haut et se garer à côté de la barrière forestière en 43.455395, 5.790903. Prendre la petite sente montant dans la fôret au dessus du parking et prendre directement à gauche. Suivre ensuite la sente logiquement jusqu'à ce quelle débouche sur une piste montant à une petite bâtisse en 43.453431, 5.791893.

A ce niveau là, prendre à gauche dans le jardin pour passer une petite bute de terre et retrouver une petite sente. Elle rejoint le talweg du Ruisseau de la Baume (IGN) et monte jusqu'à la piste forestière. Une fois la route forestière retrouvée, prendre à gauche pour aller jusqu'à l'héliport (43.448425, 5.799421) puis monter à droite sur le chemin qui mène au col nommé le collet de Redon.

Il suffit ensuite de suivre la crête jusqu'au saut, à quelques mètres prés en 43.451242, 5.767877.

Retour en 20 minutes, suivre la piste vers l'Est jusqu'au premier croisement de piste où se trouve une citerne d'eau verte. Environ 130m après celle-ci, une petite sente descend à gauche dans la forêt et rejoint la piste donnant ensuite sur le parking et la voiture.

Remarque

Vires dans la face d'environ 6m d'avancée et se situant entre 60 et 70m sous l'exit.

Récupérée de « https://www.base-jump.org/topo/index.php?title=Mont Aurélien&oldid=9929 »

Catégories:

Var

Sans Glisseur

- Dernière modification de cette page le 21 novembre 2022, à 12:35.
- Le contenu est disponible sous licence Creative Commons paternité non commercial partage à l'identique sauf mention contraire.

